

Image not found or type unknown



Employer quelqu'un à l'étranger?

Par **seebass**, le **02/04/2009** à **22:45**

Bonsoir tout le monde,
Ma question est la suivante:
Est-il possible pour une EURL basée en France d'employer un salarié à la double nationalité française/américaine vivant aux Etats Unis et travaillant donc à distance?
Je suppose que c'est possible mais comment?
Comment cela se passe-t-il pour les charges du côté de l'entreprise? Et pour les taxes et cotisations de l'employé?
Merci d'avance pour vos réponses.